



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
GIRONDE

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS** **DE LA GIRONDE**

8 décembre 2020
En visioconférence

Dans le contexte de crise sanitaire, et conformément à l'assouplissement des règles en matière de tenue des assemblées, l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde s'est tenue le 8 décembre 2020 en visioconférence. L'assemblée est présidée par la Commandant David BRUNNER, en qualité de Président en exercice de l'association.

Ordre du jour

- ◇ Rapport moral
- ◇ Rapport financier
- ◇ Intervention du Président de l'UDSP 33

Début de la séance : 18 H

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT

37 membres avec voix délibérative sont recensés. Conformément à l'article 16 des statuts, la présence ou la représentation d'au moins 100 membres actifs est nécessaire pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer. Le quorum n'est donc pas atteint. Néanmoins, au vu des circonstances particulières, la réunion est maintenue.

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde
Secrétariat : 56 cours du Maréchal Juin • Entrée 3 • N° 37 • 33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 99 81 68 • Fax : 05 56 99 81 76 • E-mail : udsp33@gmail.com
Siège social : 22 boulevard Pierre 1^{er} • 33081 BORDEAUX CEDEX

www.udsp33.fr

II. RAPPORT MORAL DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Par le Commandant Frédéric PINAUD, Secrétaire Général (cf. annexe 1)

Le Président soumet au vote le rapport moral de l'association :
Voix « contre » : néant
Abstentions : néant
Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

III. RAPPORT FINANCIER DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Par le Lieutenant Olivier DELAS, Trésorier Général (cf. annexe 2)

◆ Rapport financier

La présentation des comptes de l'année 2019 est faite. Les comptes de chaque commission sont passés en revue (UD, sport, secourisme, anciens, social).

L'Adjudant Christophe BONNET du CIS GUJAN MESTRAS et le Sergent Sygfried TORRES du CIS ARES/LEGE, vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019, ont donné quitus au Trésorier Général.

Total bilan : 654 826 €
Chiffre d'affaires : 615 552 €
Résultat net comptable : - 25 762 €

Le Président soumet au vote le rapport financier 2019 de l'association :
Voix « contre » : néant
Abstentions : néant

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le Président procède ensuite à l'élection des deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice budgétaire 2020. Sont élus :

- Colonel HR Philippe PIQUER – retraité
- Adjudant Nicolas DELPIT – CIS ARES/LEGE

◆ Cotisations 2021

Le Trésorier Général propose les montants de cotisations suivants pour l'année 2021 :

| | Sapeurs-Pompiers | PATS | Anciens | JSP |
|---------------|------------------|---------|---------|--------|
| Cotisation UD | 17,00 € | 17,00 € | 13,00 € | 1,00 € |

Pas d'augmentation de la cotisation, mêmes montants que l'année précédente.

Montant des cotisations au réseau associatif, pour information :

| | Sapeurs-Pompiers | PATS | Anciens | JSP |
|---------------|------------------|--------|---------|--------|
| Cotisation UR | 6,80 € | 6,80 € | 1,00 € | 1,00 € |
| Cotisation FD | 11,65 € | 7,15 € | 7,15 € | 7,15 € |

Une amicale exprime le regret qu'aucun effort n'ait été fait par la FNSPF concernant le montant de la cotisation 2021 alors que des pertes financières sont à déplorer sur la vente des calendriers.

Le trésorier général indique que la FNSPF a fait un geste en n'augmentant pas la cotisation fédérale (c'est la première année depuis au moins 20 ans).

Le Président souligne la prise en charge par l'UDSP 33 de l'augmentation du cout du contrat décès toutes causes : 35,45 €/adhérent SP payé par l'amicale, coût réel : 39,75 €/adhérent SP, soit 4,30 € pris en charge par l'UD.

Il tient néanmoins à rassurer les amicales ; l'Union restera à leur écoute pour les aider en cas de difficultés, et étudiera les demandes au cas par cas.

Le Président soumet au vote les cotisations 2021 :

Voix « contre » : néant

Abstentions : néant

Les montants de cotisations pour 2021 sont adoptés à l'unanimité.

Le Trésorier Général fait ensuite un bilan chiffré des adhésions enregistrées en 2019 :

| | UD | UR | FNSPF |
|------------------|-------------|-------------|-------------|
| Sapeurs-Pompiers | 3415 | 3412 | 3409 |
| PATS | 99 | 99 | 99 |
| JSP | 816 | 816 | 816 |
| Anciens | 689 | 689 | 689 |
| Autres | 0 | 0 | 0 |
| TOTAUX | 5019 | 5016 | 5013 |

◆ Don ODP

Montant des dons récoltés par l'UDSP 33 depuis le dernier congrès, au profit de l'ODP :

13 866,93 €

IV. INTERVENTION DU PRESIDENT DE L'UDSP 33

(cf. annexe 3)

V. QUESTIONS DIVERSES

◇ Intervention de Christian SALVADOR, Président de l'amicale de TARGON :

- Pour faire suite aux prochaines annonces gouvernementales relatives au déconfinement, est-ce que la distribution des calendriers va être possible ?
↳ A partir du 15 décembre, si les restrictions de circulation sont levées en journée, les tournées de calendriers pourront se faire dans le respect des gestes barrières.
 - Quel est le montant plafond des chèques vacances distribués aux amicalistes ?
↳ Le plafond de l'URSSAF est fixé 5 % du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale), soit 171 € en 2020.
 - Remerciement auprès de l'UD pour l'aide versée à la suite du décès d'un ancien sapeur-pompier ; comment diffuser l'information de ces aides auprès des présidents d'amicale ?
↳ Les guides, de l'adhérent, des assurances et social sont adressés à tous les présidents d'amicale avec l'appel à cotisation et sont disponibles sur le site internet de l'UD.
- ◇ Intervention de Stéphane EDROCARD, référent handi-secourisme au sein de la commission pour l'éducation à la citoyenneté et la sécurité :
Il tient à remercier l'UD pour le soutien et la confiance accordée dans le cadre de sa mission de promotion et de développement du secourisme auprès des publics en situation de handicap, et notamment des publics sourds. La Gironde fait ainsi partie des départements pionniers dans cette démarche.
- ◇ Intervention de Jean-Paul DECELLIERES, DDSIS :
Le Directeur remercie le Président de l'UD pour l'excellence des relations qui président entre le SDIS et les associations qui l'entourent.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h00.

Prochain Congrès Départemental :

Date et lieu à définir

Le Président,



Commandant David BRUNNER

Le Secrétaire Général,



Commandant Frédéric PINAUD

ANNEXES

au Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde du mardi 8 décembre 2020 en visioconférence

-
- ◇ Rapport moral du Secrétaire Général
 - ◇ Rapport financier du Trésorier Général
 - ◇ Discours du Président
-